

**Collectif d'action montreuillois
contre les compteurs intelligents**

Mercredi 16 mai 2018

Monsieur Patrice Bessac

Maire de Montreuil

Hôtel de ville

Monsieur le Maire,

Ce lundi 14 mai s'est produit un évènement que nous jugeons inquiétant.

Un **incendie** s'est déclaré au 46 bis rue Marceau, qui a mis la famille qui l'habite en danger.

Ce sinistre est survenu après la pose récente d'un compteur linky et plusieurs membres du collectif ont constaté ces faits, photos à l'appui.

Nous avons également contacté la presse à ce sujet.

Nous réitérons une nouvelle fois notre demande d'arrêt immédiat de la pose de nouveaux compteurs sur la ville de Montreuil.

Nous voulons vous rappeler les éléments suivants.

Une réunion s'est tenue le 24 avril dernier en mairie, à laquelle participaient Monsieur Dufriche-Soilihi, Madame Dupuis représentante d' Enedis, ses collaborateurs ainsi qu'une cinquantaine de montreuillois qui se sont invités puisque seulement trois d'entre eux y étaient conviés nommément afin de régler un litige privé avec Enedis !

Un grand nombre de personnes présentes se sont plaintes de l'attitude agressive des poseurs employés par la société Sogetrel sous-traitant d'Enedis et dont l'absence à cette réunion a été remarquée.

Cependant, l'argument de l'attitude agressive des techniciens n'est pas le seul qui a poussé ces montreuillois.es à s'inviter à cette réunion.

En effet, depuis plus d'un an, ils et elles sont de plus en plus nombreux à vous interpellier sur les effets négatifs de ces compteurs communicants, de ces « capteurs » : gaspillage financier et écologique (cf Cour des Comptes), intrusion dans la vie privée et diffusion des données personnelles (cf CNIL), risques sanitaires (cf Priartem, Robin des Toits, ...) et risques éventuels de dommages matériels, pertes d'emploi au sein etc ...

Au cours de la réunion ont également été abordées les questions suivantes :

Quel est le texte de loi qui impose ce compteur à l'utilisateur ?

Quel est le contrat d'assurance d'Enedis ?

Le contrat entre Enedis et l'utilisateur est-il modifié ?

A toutes ces interrogations, Madame Dupuis s'est avérée incapable de répondre.

Enfin, nous avons pu prendre connaissance d'un communiqué de Monsieur Dufriche-Soillihi et des membres de son groupe politique au sein de la majorité. Il y indique sa décision de demander au prochain conseil municipal du 27 juin de voter la suspension du déploiement du compteur communicant Linky .

Bien qu'elle soit tardive, nous saluons cette prise de position.

Les élu.e.s du groupe de la France Insoumise se sont également mobilisé.e.s au sein du conseil municipal pour infléchir la position de la Ville.

Nous vous demandons d'abonder dans ce sens et de prendre, comme de nombreuses autres communes et ceci bien avant le 27 juin, un arrêté qui acterait le refus de la Ville de voir posés de nouveaux compteurs. Chaque habitant doit être informé par vos soins et par l'intermédiaire du journal municipal du **droit de chacun à refuser les compteurs**.

Conscients des lourdes responsabilités que la loi vous impose, notamment en vertu du principe de précaution, nous réitérons notre demande de faire cesser immédiatement le déploiement du compteur communicant sur le territoire de la ville.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Maire l'expression de nos sincères salutations.

Le collectif d'action montreuillois contre les compteurs communicants.